



DESIR D'ENFANTS

Peut-on avoir le nombre d'enfants que l'on veut, quand on veut ?

La population française augmente à un rythme annuel d'environ 350 000 personnes. La fécondité constitue le facteur le plus important de cet accroissement. C'est ainsi que 828 000 bébés sont nés en 2010 dans notre pays. Nous faisons le constat que c'est essentiellement aux femmes de plus de 30 ans et surtout à celles de 35 ans ou plus que nous devons cette fécondité. La majorité de ces naissances ont lieu hors mariage. C'est une particularité française.

Une « bonne » démographie ne suffira certes pas à régler le problème des déséquilibres des comptes sociaux. Mais elle y contribuera. L'angoisse face à l'avenir est un frein ou en tout cas un « retardateur » du projet du premier enfant. Le « désir d'enfants » est une question complexe qui tient à des déterminants psycho-sociologiques autant qu'aux conditions économiques.

La politique familiale, considérée au sens large du terme, est un facteur d'influence de la démographie française que nos associations entendent observer, analyser, améliorer. Sous l'impulsion de l'UNAF, des mesures concrètes ont été prises au bénéfice des familles dans la réalisation de leur projet : importance du congé parental, des aides aux familles (allocations familiales, allocation de rentrée scolaire, APL), développement des structures d'accueil de la petite enfance.

La France possède une offre variée d'accueil des enfants de moins de 3 ans avec près de 10 600 établissements d'accueil collectif et « crèches familiales ». Ces structures proposent près de 353 000 places d'accueil. Cet effort doit être maintenu et encore accentué pour permettre aux parents de concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle.

L'objectif de l'enquête est de répondre à cette double question: Peut-on avoir le nombre d'enfants que l'on veut, quand on veut ? Elle interroge les freins et les incitations qui conditionnent, selon les personnes enquêtées, la venue d'enfants.

La question de la fécondité est au croisement de plusieurs enjeux forts pour un pays comme pour une région.

Les naissances permettront-elles le renouvellement des générations ? En France, le seuil se situe à environ 2,1 enfants par femme. Les naissances contribuent à rajeunir une population vieillissante, ont un impact sur la part de la population active dans la population globale et donc sur l'équilibre ou le déséquilibre des comptes sociaux. Si l'accroissement naturel aura un effet positif retardé l'accroissement migratoire a un effet immédiat.

La population française s'accroît (+ 349000 habitants en 2011 par rapport à l'année précédente). L'accroissement naturel (différence entre les naissances et les décès) pèse pour les trois quarts et le solde migratoire pour un quart environ. Mais l'enjeu de bien-être pour la population n'est bien sûr pas à négliger et il est au cœur de notre enquête : les Alsaciens et Alsaciennes réalisent-ils leur projet de fécondité, leurs désir(s) d'enfant(s) ?

La première interrogation sera de mesurer l'écart entre le nombre idéal et le nombre réel.

Cette question rencontre un premier écueil. Par définition, il est impossible aujourd'hui de connaître la descendance finale des femmes ciblées par l'étude (les femmes de 15 à 44 ans, donc nées entre 1968 et 1996). Cet indice (nombre réel d'enfants mis au monde) ne peut être connu que pour les femmes ayant terminé leur vie de fécondité, c'est-à-dire aujourd'hui les femmes nées avant 1962. Un autre indice est disponible : l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF). Il est dit « conjoncturel », parce qu'il concerne une année donnée pour laquelle on va diviser le nombre de naissances par le nombre de femmes en âge de procréer.

Il est synthétique, parce qu'on va abstraitement considérer que tout au long de sa vie une femme connaîtra à chaque âge la fécondité observée lors de cette année de référence. Il est donc théorique et surtout biaisé car plusieurs facteurs importants viennent modifier la fécondité :

- le report des naissances dans le temps. On sait ainsi que le fait de poursuivre des études va retarder l'entrée en parentalité. Or l'Alsace, et le Bas-Rhin particulièrement, est une région à forte population étudiante (féminine autant que masculine) dont une majorité quittera la région après ses études.
- les changements de population. La présence actuelle ou à venir d'une population immigrée est ainsi un facteur d'influence non négligeable sur la fécondité régionale.

En Alsace, l'Indice Conjoncturel de Fécondité est de 1,7 (données 2007). Il est parmi les plus bas des régions françaises. Mais cela s'explique en partie par le fait que l'Alsace est la deuxième région la plus jeune de l'Hexagone après l'Ile de France.

Les facteurs d'influence pour réaliser son projet parental sont nombreux.

Ce sont des facteurs externes, d'ordre socioéconomique et socioculturel : les conditions sociales, la situation économique, les normes sociétales, la configuration familiale du milieu, la durée des études, l'urbanisation, l'immigration, les contraintes biologiques.

Ce sont ensuite des facteurs personnels, qui tiennent plus du projet conjugal. Les politiques familiales vont agir comme des leviers facilitant la réalisation du projet de parentalité. C'est ce que l'enquête va pouvoir démontrer.

Qui sont les personnes enquêtées ?

L'enquête a été menée en avril-mai 20132 auprès des allocataires des Caisses d'Allocations Familiales du Bas-Rhin et du Haut-Rhin qui ont au moins un enfant à charge et où la mère est née après 1968 (cela exclut donc environ 7 % des familles, non couvertes par la CAF). Sur un total de 85512 familles allocataires dans le Bas-Rhin, 3000 ont été sollicitées par courrier, tirées de façon aléatoire et 3000 autres l'ont été dans le Haut-Rhin qui compte 59500 allocataires.

Le taux de retour a été de 16 %, soit 950 répondants. On peut penser que la participation à l'enquête a été déterminée par l'intérêt pour la thématique et par l'accessibilité au questionnaire. 89 % des répondants sont des femmes :

- Elles ont en moyenne 35 ans (les générations les plus importantes sont nées au milieu des années 70)
- 89 % vivent en couple et 10,7 % sont parents isolés (alors que la proportion de familles monoparentales parmi les allocataires CAF est du double environ)
- 70 % ont au moins un enfant de moins de six ans
- Les mères ouvrières et sans professions sont très sous-représentées dans le taux de réponse. Les professions intermédiaires sont au contraire très surreprésentées.
- Plus de la moitié des répondantes estiment avoir achevé leur projet de fécondité.

Le bon moment pour avoir des enfants

La condition familiale la plus importante est d'être un couple stable (61 %). La nature de l'union importe peu (mariage : 14 %). Les conditions matérielles prioritaires sont d'avoir un logement adapté (60 %) et un travail stable pour les deux conjoints (51 %).

Le sens du projet parental

Le projet ne répond pas à un objectif citoyen mais bien à la volonté de fonder une famille (81 %) dans une relation d'amour transmise. La transmission de valeurs à ses enfants est essentielle. La transmission du nom et d'un patrimoine importe peu. Elle préoccupe proportionnellement plus les artisanes et commerçantes.

Le nombre d'enfants souhaité

Avant l'arrivée du premier enfant, 7,8 % des répondantes souhaitaient avoir un seul enfant, 44,5 % souhaitaient en avoir deux, 29,1 % souhaitaient en avoir trois, 15,2 % souhaitaient en avoir quatre ou plus.

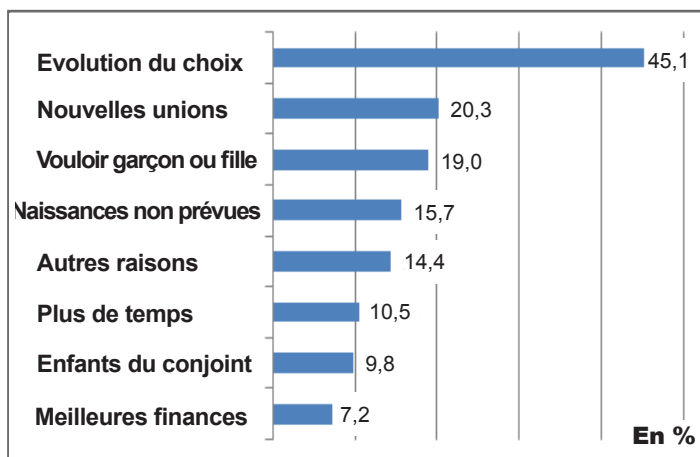
L'histoire familiale de chacune influe sur le désir d'enfant (les femmes issues de grande fratrie souhaitant elles-mêmes avoir plusieurs enfants). Selon la catégorie socioprofessionnelle (CSP), ce sont les employées qui présentent un désir d'enfants moins élevé.

Le nombre d'enfants aujourd'hui

Au moment de l'enquête, 10,6 % des femmes avaient un seul enfant et 56 % en avaient deux. Les femmes de professions supérieures avaient toutes au moins un enfant mais aucune n'en avait plus de deux. Les femmes sans profession avaient de un à six enfants et plus de la moitié d'entre elles avaient une famille nombreuse, c'est-à-dire ayant au moins trois enfants.

Les raisons des écarts entre le désir d'enfants et sa réalisation

Les raisons évoquées sont : (plusieurs réponses possibles)

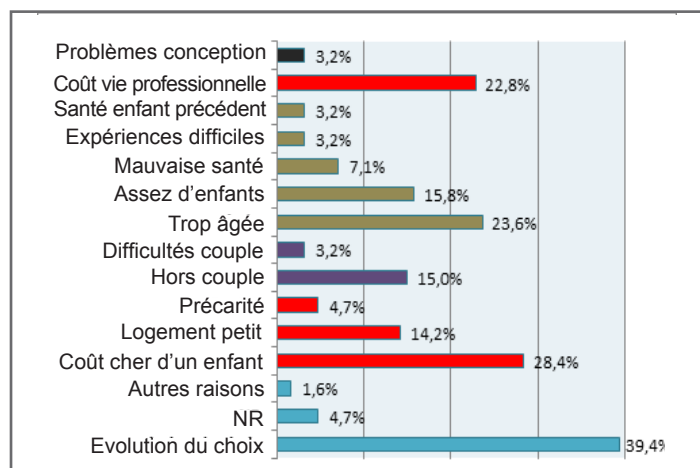


Deux femmes sur trois qui souhaitaient initialement avoir un seul enfant en ont eu un nombre supérieur.

Deux femmes sur trois qui souhaitaient initialement avoir deux enfants ont réalisé leur désir.

L'écart moyen positif (plus d'enfants que le nombre désiré) concerne les femmes sans profession et les ouvrières. Il est négatif (moins d'enfants que le nombre désiré) pour toutes les autres CSP. L'écart est le plus grand pour les femmes de professions supérieures.

Les femmes ayant eu moins d'enfants qu'initialement souhaité donnent pour explications (plusieurs réponses possibles) :



90 % des femmes qui ont un écart négatif travaillent.

Le projet de parentalité ultérieure et les raisons du report

35 % des personnes enquêtées disent avoir reporté leur projet. Pour expliquer le report de fécondité, 50 % des personnes évoquent l'âge de l'enfant précédent. Elles donnent aussi majoritairement pour raisons (plusieurs réponses possibles) l'attente d'une meilleure situation professionnelle et financière.

Les femmes de professions supérieures évoquent aussi leur volonté d'« être suffisamment prêtes ». L'inadaptation du logement est fortement évoquée dans les familles ouvrières ou celles où la mère est sans profession.

Les circonstances de l'arrivée des enfants

La durée écoulée entre la mise en union et l'arrivée du premier enfant est brève (moins de deux ans en moyenne) pour les mères sans profession et ouvrières, longue (plus de quatre ans en moyenne) pour les professions supérieures.

L'âge idéal pour avoir le premier enfant

L'âge idéal pour devenir mère est de 26 ans en moyenne pour l'ensemble des répondantes.

Il est de plus en plus tardif selon que l'on s'élève dans les CSP. Mais les commerçantes et artisanes sont les moins nombreuses à penser qu'il y a un âge idéal. La réalisation du projet professionnel prime alors sur le projet parental.



L'écart d'âge idéal entre les enfants

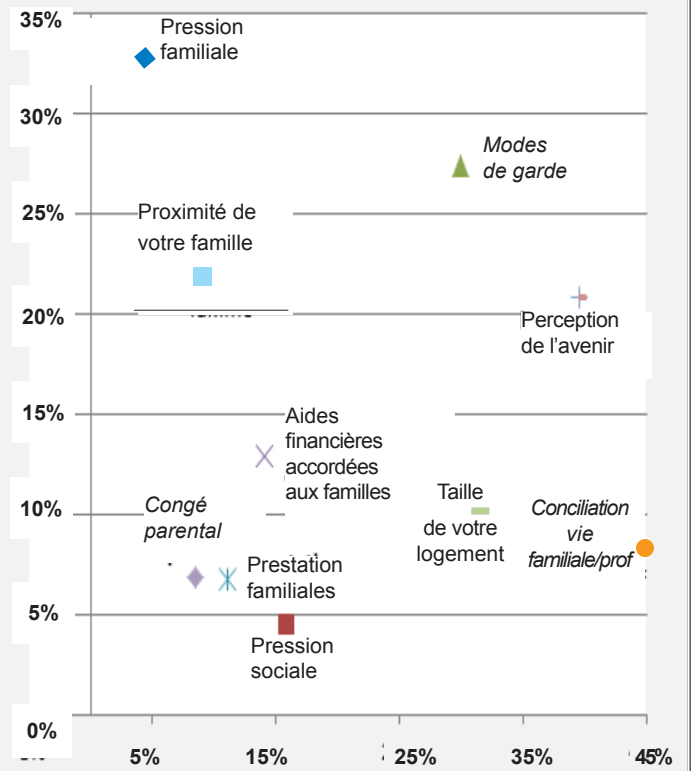
L'écart souhaité entre le 1er et le 2ème enfant comme entre le 2ème et le 3ème enfant (intervalle inter-génésique) est pour près de 30 % des répondantes de 3 ans (écart moyen : 2,7 ans).

Les facteurs favorisant ou freinant le projet parental

Les freins au nombre d'enfants sont par ordre d'importance la difficulté à concilier vie familiale et vie professionnelle, la perception de l'avenir, l'absence de modes de garde, la taille du logement.

Les freins au calendrier de réalisation du projet sont par ordre d'importance la pression familiale, les modes de garde, la non-proximité de la famille, la perception de l'avenir.

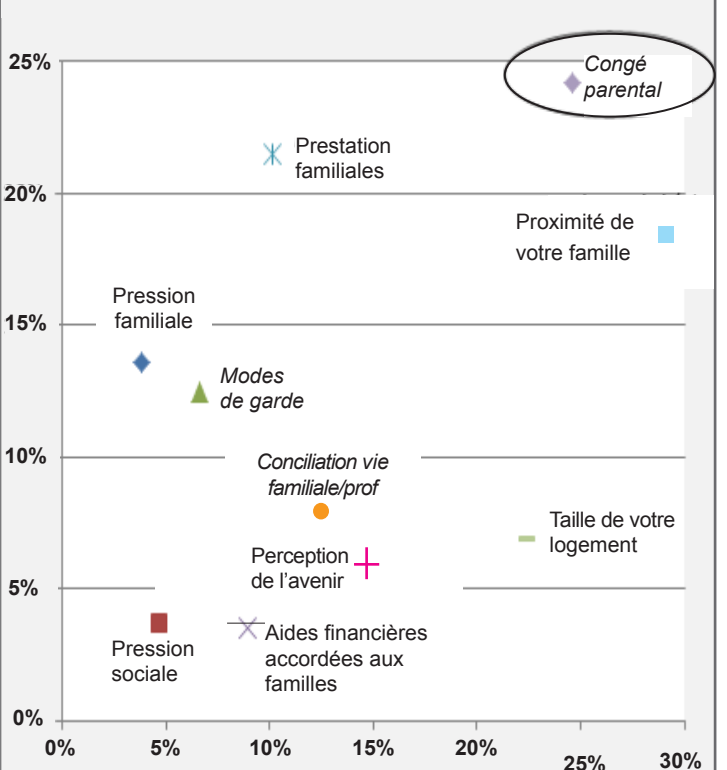
Proportion des mères qui considèrent le facteur comme un élément frein quant au calendrier (ordonnée)



Proportion des mères qui considèrent le facteur comme un élément frein quant au nombre d'enfants (abscisse)

Les facteurs favorisant le projet sont surtout le congé parental et la proximité de la famille. Les prestations familiales influent plus sur le moment choisi pour mettre au monde un enfant que sur le nombre d'enfants.

Proportion des mères qui considèrent le facteur comme un élément incitateur quant au calendrier (ordonnée)



Proportion des mères qui considèrent le facteur comme un élément incitateur quant au nombre d'enfants (abscisse)

Les effets du contexte économique sur le projet parental

La perception du contexte économique est très négative.

Seules 2,8 % des répondantes le trouvent favorable.

Ce regard dépréciatif est particulièrement fort chez les ouvrières et les employées. Un taux de non-réponse important (9 %) est à relever chez les personnes sans profession.



Les perspectives d'avenir de la parentalité

Pour toutes les CSP, élever un enfant sera plus difficile dans les années à venir. Cette crainte est proportionnellement plus forte dans les catégories les plus populaires.

L'influence des mesures de politique familiale sur le projet parental (évaluation globale)

Les CSP supérieures ont une perception majoritairement positive (52,6 %) des mesures pensant qu'elles permettent aux familles d'avoir le nombre d'enfants qu'elles désirent.

Toutes les autres catégories ont une perception majoritairement négative.

Le sentiment de soutien à la parentalité par les mesures de politique familiale (évaluation individuelle)

L'évaluation individuelle (les personnes se sont-elles senties soutenues par les mesures de politique familiale ?) est plus positive. Elle est même inversée : les catégories les plus populaires se sont senties proportionnellement plus soutenues que les catégories aisées.

Les priorités des mesures de politique familiale

Les aides des pouvoirs publics doivent-elles porter principalement sur le soutien financier (prestations sociales et familiales, mesures fiscales, aides des collectivités...) ou sur les équipements collectifs et les services (crèches, garderies, transports scolaires, centres de loisirs...) ?

Les réponses sont hésitantes, peu tranchées, tant les deux volets forment les deux piliers obligatoires d'une véritable politique familiale.

Entre désirs privés et attentes publiques : les propositions pour favoriser la concrétisation du désir d'enfants

L'étude met en évidence les principaux leviers de la politique familiale pour réaliser le parcours de fécondité souhaité : l'augmentation des capacités d'accueil des 0-3 ans, des conditions de logement satisfaisantes, la relance de l'emploi, des conditions de travail compatibles avec la vie familiale, la sécurisation du congé parental, l'appui aux solidarités familiales et intergénérationnelles.

Mais l'État, les collectivités territoriales, la CAF ne sont pas les seuls concernés, les personnes enquêtées citent aussi les entreprises. Entre acteurs privés et publics, la société toute entière est concernée par le « désir d'enfants ».



Remerciements

Présidence de l'Observatoire Régional des Familles :

Jean-Claude Fimbel

Groupe de pilotage :

CAF 68 et 67, MSA, UDAF 68 et 67, Familles Rurales, CSF 68

Direction de l'étude nationale :

Karim Boudaoud

Direction de l'étude régionale :

Mardhia Kadri, assistée de Carole Lambilliotte

Sous la responsabilité de :

Dominique Leblanc, directeur général de l'UDAF du Bas-Rhin

Document de synthèse :

Guy Didier (texte)

Déborah Dorffer (maquette)

Assistante :

Marie-Laure Obrecht



Mentions légales

Publication éditée par l'Union Régionale des Associations Familiales d'Alsace

Directeur de publication :

Jean-Claude Fimbel

Dépôt légal en cours

Crédits photos :

Fotolia